

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué 2023/2535(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Certaines dispositions des mesures de conservation et d'exécution de l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (OPANO) Complétant 2018/0304(COD) Sujet 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.07 Contrôle et réglementation des pêches, des bateaux, des zones de pêche 3.15.15 Accords de pêche et coopération	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		

Evénements clés			
24/01/2023	Publication du document de base non-législatif	C(2023)00436	
24/01/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
01/02/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/03/2023	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 2 mois		
02/06/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2535(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	PECH/9/11167

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2023)00436	24/01/2023	EC

